

Communiqué de presse

Neuchâtel, le 24.03.2017

Deux gendarmes pris à partie lors d'un contrôle d'identité à La Chaux-de-Fonds.

Dans la soirée du jeudi 23 mars 2017, deux gendarmes ont procédé au contrôle d'un individu à proximité d'un local squatté dans le secteur de la gare CFF de La Chaux-de-Fonds. Lors de ce contrôle, les gendarmes ont été pris à partie par d'autres individus et ont reçu des jets de bouteilles et autres objets de personnes occupants illégalement ce local. Les deux policiers ont été agressés et légèrement blessés. Ils ont reçu des soins à l'hôpital de la ville, établissement qu'ils ont pu quitter le soir-même. Des renforts ont été nécessaires pour rétablir l'ordre.

Deux hommes habitants La Chaux-de-Fonds ont été interpellés et placés en garde à vue pour la nuit. Il s'agit de deux ressortissants marocains dont un requérant d'asile. D'autres personnes ayant pris part à l'altercation ont été identifiées puis relâchées sur place. Toutes ces personnes seront dénoncées au Ministère public pour les infractions constatées. La plupart des individus présents étaient sous l'influence de l'alcool. De petites quantités de stupéfiants ont été saisies lors de cette intervention.

Informé de ces faits, le propriétaire du local squatté a déposé une plainte pénale pour violation de domicile. Des mesures ont été prises ce jour afin de condamner l'accès à ces locaux. La police neuchâteloise va également procéder aux dénonciations s'agissant de la violation de domicile pour les personnes présentes dans ce squat au moment des faits.

Pour de plus amples renseignements :

- Georges Lozouet, chargé de communication – 032/889.76.93.